

—Vous avez un *violon*, ici ?
Le sergent fit une réponse affirmative.

LI

—Eh bien ! poursuivit l'inspecteur, qu'on y installe ce gaillard-là, jusqu'au moment prochain où j'aurai besoin de lui.

Un soldat fit tourner sur ses gonds la porte du violon qui s'ouvrait dans le poste même.

On allait y pousser René, mais il y entra de la meilleure grâce du monde et sans dire une parole.

Théfer alors frappa sur l'épaule du sergent que cette familiarité laissa très froid, et reprit :

—Maintenant, mon brave, voulez-vous me donner ce qu'il faut pour écrire...

Le sergent désigna de la main une table placée dans un des angles du corps de garde et sur laquelle se trouvaient un encrier de plomb, deux ou trois mauvaises plumes de fer, et un gros registre dont la couverture crasseuse attestait de longs services.

C'était le livre des rapports.

Théfer s'assit à la table, ouvrit le livre, tira de sa poche son portefeuille, et de son portefeuille deux ou trois feuilles à *en-têtes* imprimés qu'il déplia et qu'il étala sur le livre.

Ces feuilles étaient des mandats d'amener.

Théfer s'occupa d'en remplir un, signé d'avance par qui de droit.

Il écrivit son nom d'abord, comme requis par le chef de la sûreté, puis les noms et profession de René Moulin, mécanicien, arrivant de Londres.

Ensuite il songea à confectionner son rapport et à donner une tournure légale à l'arrestation la plus arbitraire qu'il fût possible d'imaginer.

Ici nous ouvrons une parenthèse.

Nous n'étonnerons pas beaucoup nos lecteurs en affirmant que pendant une certaine période de l'empire, période où les sociétés secrètes conspiraient chaque jour contre la vie du chef de l'État, les agents avaient reçu de la Préfecture des pouvoirs excessifs, qu'on jugeait indispensables pour les mettre à même de courir sus à toute heure aux ennemis du gouvernement et du repos public.

Il faudrait bien se garder de croire que nous ayons le moins du monde l'intention de faire campagne contre la police. Nous la soutiendrions plutôt contre ses adversaires, et notre estime est tout entière acquise à ces honnêtes et courageux agents qui sont les soldats de la loi, soldats obscurs, d'autant plus héroïques qu'ils affrontent des dangers sans gloire...

Mais les exceptions fortifient les règles.

Nous sommes convaincus qu'à l'époque où se passaient les faits que nous racontons, bien peu d'inspecteurs ont abusé du pouvoir discrétionnaire confié à leur loyauté.

Théfer, ambitieux et avide, était l'exception.

Le rapport du drôle consistait en quelques phrases vagues auxquelles les circonstances prétaient une apparence de valeur.

Le mécanicien René Moulin, disait ce rapport, était signalé comme émissaire d'Italiens réfugiés à Londres qui avaient juré la mort du chef de l'État.

Arrivé à Paris depuis huit jours, sa conduite était absolument suspecte, car il vivait en bourgeois aisé et ne cherchait aucun travail.

Donc il recevait une subvention de ceux qui l'envoyaient en France.

Ces lieux communs suffiraient sans le moindre doute pour provoquer une instruction.

Or, en admettant que cette instruction dût aboutir à une ordonnance de nonlieu, Théfer n'en aurait pas moins fait preuve de zèle, et René Moulin ne serait remis en liberté qu'après quelques jours et même quelques semaines de détention préventive.

Et c'était là tout justement ce que voulait M. le duc de la Tour-Vaudieu.

Son rapport rédigé, corrigé, lu et relu, l'inspecteur enfonça la plume dans la boue noire de l'encrier de plomb et dit à l'un de ses agents :

—Amenez notre homme... Je vais lui faire subir un premier interrogatoire...

L'agent se hâta d'ouvrir la porte du violon où René attendait sans la moindre impatience, pour des raisons particulières et fort intéressantes, que nous allons connaître.

René avait franchi le seuil de sa prison provisoire sans un murmure, sans une plainte, sans une observation.

Il allait rester seul un instant et l'agent de police, en lui procurant ces quelques minutes de solitude, semblait deviner son désir.

Une fois dans le violon, qu'éclairait assez mal une étroite et fenêtrée grilladée, le mécanicien tira de sa poche son porte-monnaie et en examina le contenu.

Il y trouva deux billets de banque, un de cinquante francs et l'autre de cent francs, quelques louis et de la menue monnaie.

L'or et les pièces blanches restèrent dans leurs cases respectives, mais notre ami plia en long et très serrés les billets de banque qu'il introduisit dans un gousset de montre pratiqué entre la ceinture de son pantalon.

—On m'enlèverait peut-être ça à la Préfecture, se dit-il, et j'en aurai besoin si on me garde... C'est peu probable, mais tout est possible... Mieux vaudra déposer cet argent au greffe de la prison, si on me conduit en prison... Ce gousset de montre est étroit et presque invisible... Au cas qu'on me fouille, on ne pensera pas à regarder là...

Les billets mis en lieu sûr, René tira de sa poche un trousseau de clefs.

—Bigre ! murmura-t-il, j'ai oublié la clef de mon secrétaire sur la surrure ! ! En voilà une distraction ! !...

Presque aussitôt il ajouta :

—Après tout, cela ne fait rien, et ça m'évitera la peine de la cacher, mais il faut trouver moyen de mettre à l'abri des recherches celle de mon logement...

Et il retira de son anneau brisé la clef en question.

Elle était de mince volume, nous le savons, la concierge de la place Royale en ayant fait la remarque.

René ôta son pardessus.

Il se servit de son canif pour découdre quelques points à l'envers du collet de ce vêtement, de provenance anglaise et de drap fort épais.

Ensuite, entre l'étoffe et la doublure, il glissa la clef.

Après s'être assuré qu'elle avait toutes les chances du monde d'échapper à des investigations un peu superficielles, il remit son paletot.

En ce moment la porte du violon s'ouvrit.

—Sortez ! commanda l'agent subalterne.

René obéit et regarda autour de lui comme pour savoir de quel côté il devait se diriger.

—Avancez ici ! lui cria Théfer.

Le mécanicien s'approcha.

L'inspecteur reprit :

—Vous vous nommez René Moulin ?

—Vous le savez bien ! répliqua sèchement le prisonnier. Je n'ai point renié mon nom, ce me semble, et d'ailleurs il est écrit sur votre mandat...

—Ne rendez pas votre affaire plus mauvaise par une attitude insolente ! dit l'inspecteur d'une voix rude.

—Si vous me trouvez insolent, ne me questionnez pas et conduisez-moi devant qui de droit...

—Vous êtes devant qui de droit ! Répondez donc avec convenance, je vous le conseille dans votre intérêt... Vous arrivez de Londres ?...

—Vous m'avez déjà dit cela en m'arrêtant... Je ne me suis point inscrit en faux contre votre affirmation, donc vous étiez dans le vrai...

L'inspecteur fronça le sourcil.

—A quoi voulez-vous arriver en ergotant ainsi ? s'écria-t-il.

—Je n'ergote pas... Je constate que vous me demandez deux fois de suite les mêmes choses, ce qui est ennuyeux pour moi, fatigant pour vous, et inutile pour tout le monde...

L'impatience gagnait Théfer.

—Où demeurez-vous ? fit-il brusquement...

René s'attendait à cette question.

—Où je demeure ? répéta-t-il. Ah ça ! mais il me semble que vous devez le savoir...

—Répondez quand même...

—Jamais de la vie ! Si vous ignorez mon adresse, ce n'est pas à moi de vous l'apprendre... Faites votre métier, cherchez...

Théfer regarda son interlocuteur bien en face, dans le blanc des yeux, et lui dit d'un ton gros de menaces :

—Alors c'est un parti pris d'impertinence ?

—Je n'ai d'autre parti pris que celui de rester dans mon rôle et de vous empêcher de sortir du

vôtre. Vous êtes un agent de la sûreté, je le crois, quoique vous ne m'en ayez point donné la preuve. Vous avez un mandat d'amener contre moi... Je ne l'ai pas vu, mais je suis convaincu qu'il existe... Vous obéissez à vos chefs, vous m'arrêtez, c'est bien, je n'ai rien à dire... Si la police fait un *impair* ce n'est pas votre faute... Aussi, même dans le cas où vous auriez été seul contre moi, je n'aurais pas opposé la moindre résistance, par respect pour la loi que vous représentez ; mais vous n'avez reçu de personne le mandat de me questionner, une fois mon identité reconnue... Un commissaire de police, ou un juge d'instruction, ou un procureur impérial, ont seuls le droit de me faire subir un interrogatoire... Vous n'avez pas ce droit... Conduisez-moi devant un magistrat et, quand je saurai de quoi on m'accuse, je verrai ce que j'ai à répondre... C'est parfaitement compris, n'est-ce pas ? Alors plus de questions, car je resterai aussi muet que je viens d'être bavard, ce qui n'est pas peu dire...

—Bref, vous ne voulez pas me donner votre adresse ? reprit Théfer après un silence.

—Non.

—Prenez garde ! Ce refus sera certainement interprété contre vous...

René ne broncha pas.

—Vous aggravez votre situation.

Même silence.

L'inspecteur frappa du pied.

—Je vous prouverai que je suis le maître... fit-il en serrant les dents. On va vous fouiller...

—C'est brutal, mais c'est votre droit... D'ailleurs vous êtes le plus fort... Fouillez moi donc...

Théfer eut un mouvement de colère qui se traduisit par une étrange grimace.

L'inspecteur de la sûreté, nous n'avons pas encore eu l'occasion de le dire, était affligé dans certaines circonstances d'un petit défaut de prononciation et d'un tic nerveux très accusé.

LII

Lorsqu'il parlait lentement, d'une voix calme, d'un ton digne, il avait un léger zéyement qui pouvait à la rigueur passer inaperçu, et qui disparaissait complètement quand Théfer s'animait et que sa parole devenait brève et brusque.

Il le savait bien, aussi s'appliquait-il à prendre avec ses subordonnés un ton soldatesque et quasi brutal.

Le tic nerveux, très irrégulier d'ailleurs, contractait par instants ses lèvres et ses paupières, du côté gauche du visage, lorsqu'il était énervé ou irrité.

Il regarda d'un air furibond le prisonnier qui se permettait de lui tenir tête, et le tic se produisit aussitôt, contractant la paupière et crispant la lèvre.

René, qui n'avait point les yeux fixés sur l'agent, ne s'aperçut de rien et répéta :

—Fouillez-moi donc !... Ce n'est pas ce que vous trouverez dans ma poche qui rendra mon cas plus mauvais...

—C'est bien !... dit Théfer, puis il ajouta en s'adressant à l'un de ses agents : Voyez un peu s'il n'a rien déposé dans le violon...

L'agent s'empressa d'obéir.

—Fouillez... commanda l'inspecteur au second de ses hommes.

—Je vais lui rendre la besogne facile... dit vivement René en retournant ses poches. Voici d'abord un trousseau de clefs...

—Les clefs de chez vous ? demanda Théfer.

—De chez moi ou d'ailleurs... Ça ne vous regarde pas... Voici mon porte-monnaie, il contient, comme vous pouvez le voir, soixante-sept francs soixante centimes et un bouton de bretelle...

—Pas de balivernes !... cria l'inspecteur furieux, en appuyant brutalement sa main sur l'épaule de René.

Ce dernier se révolta.

—Ah ! fit-il d'une voix sifflante, halte-là, monsieur, s'il vous plaît ! Je vous permets tout en paroles, mais à bas les mains, sinon je ne réponds pas de moi ! Je suis très doux de mon naturel, vous en avez la preuve, mais quand on m'exaspère je ne me connais plus... Donc, dans notre intérêt à tous les deux, faites votre devoir et rien que votre devoir...

Théfer, rongé par son frein, haussa les épaules et demanda :